



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 056-215601014-20240329-DEL0620240328-DE

## Compte Administratif 2023 Budget annexe Lotissements

DEL06\_2024\_03\_28

En exercice : 20

Présents : 15

Votants : 19

Le vingt-huit mars deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LE GAL, Adjoint.

**Présents** : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, DE KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, GUEGAN Christian, FEBRAS José, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE DE MASIN Olga, PURENNE Myriam.

**Absent** : DUVAL Laurent

**Etaient absents excusés** : PROD'HOMME Anne-Sophie, LE CAPITAINE Anne-Cécile, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie.

**Pouvoirs** : PROD'HOMME Anne-Sophie donne pouvoir à DUPUY Typhenn, LE CAPITAINE Anne Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas, ANN Véronique donne pouvoir à PURENNE Myriam, PENNANEAC'H Mélanie donne pouvoir à BOULOUARD Eric.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur LE GAL

L'adjoint informe l'assemblée :

Conformément à l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe des lotissements avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Vu** l'avis de la Commission Finances – Ressources humaines – Vie Economique du 12 mars 2024,

↳ **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,

↳ **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan

d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à comptes,

↳ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	991 046.53	1 309 842.76	2 300 889.29
	Titres de recettes émis	B	395 006.53	554 382.08	949 388.61
	Rattachements	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	991 046.53	1 192 146.53	2 183 193.06
	Engagements	F	551 735.48	551 735.48	1 103 470.96
	Mandats émis	G	551 735.48	551 735.48	1 103 470.96
	Rattachements (pour mémoire)	H			
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées	J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			2 646.60	
	Excédent	B-G			
	Déficit	G-B	156 728.95		154 082.35
	Solde des restes à réaliser				
	Excédent	D-(I+J)			
	Déficit	(I+J)-D			

RESULTAT REPORTE	Excédent		713 802.76	318 796.23
	Déficit	395 006.53		
RESULTAT CUMULE	Excédent		716 449.36	164 713.88
	Déficit	551 735.48		

	Résultat à la clôture ex. préc.	Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-395 006.53		-156 728.95	-551 735.48
FONCTIONNEMENT	713 802.76		2 646.60	716 449.36
TOTAL	318 796.23		-154 082.35	164 713.88

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

Fait à LANGUIDIC le 29 mars

Le Maire,



Laurent DUVAL